

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 6 Avril 2017

L'an deux mil dix-sept le 6 Avril à 20 heures 30

Le Conseil Municipal légalement convoqué le 31 Mars s'est réuni en séance ordinaire sous la Présidence de Monsieur Michel BELIN, Maire

Etaient présents : M. BELIN, Maire,
M. CIELECKI, Mme ROLLAND, Adjoint
Mesdames DOYON, LELIEVRE,
Messieurs ALBORS, DEGRAEVE, GUILLON, LEJEUNE, PEPERMANS

Absents excusés représentés : Mme PEPERMANS qui a donné pouvoir à M. PEPERMANS, M. LEHOUGRE qui a donné pouvoir à M. CIELECKI

Absents excusés : Mme LOVERA

Secrétaire de séance : M. CIELECKI

Le précédent procès-verbal ayant été accepté à l'unanimité, Monsieur le Maire propose de commencer l'ordre du jour.

Monsieur le Maire qui fait approuver les comptes 2016 de la commune n'assiste pas au vote du compte administratif et quitte la salle du conseil.

- 1) Madame ROLLAND présente le compte administratif 2016 de la commune conforme à la balance et au compte de gestion du receveur municipal et propose d'affecter une partie de l'excédent 2016 au budget unique 2017

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT	EXCEDENT D'INVESTISSEMENT
231 985.16 €	1 138.77 €

Le résultat d'excédent d'investissement demeure faible : toutes les subventions pour les travaux de l'année n'ont pas encore été versées.

Le Conseil approuve à l'unanimité le compte administratif 2016 et décide d'affecter une partie de l'excédent de fonctionnement 2016 soit 74 210.06 € pour l'autofinancement des dépenses d'investissement à l'article 023, 157 751,10 € en section de fonctionnement à l'article 002 et l'excédent d'investissement à l'article 001.

Monsieur le Maire participe de nouveau à la réunion et remercie les membres présents.

- 2) Vote du taux des 3 taxes directes locales : Madame ROLLAND rappelle qu'il a été décidé en commission des finances de ne pas augmenter les taxes cette année celles-ci seront identiques à l'année précédente soit :

Taxe d'habitation	14.40 %
Taxe foncière sur le bâti	20.23 %
Taxe foncière sur le non bâti	56.25 %

Accepté à l'unanimité.

3) Budgets primitifs 207

a)

Section de fonctionnement	
DEPENSES	RECETTES
680 570.50 €	680 570.50 €

b)

Section d'investissement	
DEPENSES	RECETTES
162 283.85 €	162 283.85 €

Accepté à l'unanimité

- 4) Monsieur CIELECKI propose d'adhérer au groupement de commande pour l'achat d'électricité proposé par le SDESM (Syndicat Départemental Electrique de Seine et Marne). Ces groupements de commande permettent de diminuer les coûts pour les différentes communes de Seine et Marne.

Accepté à l'unanimité.

- 5) Monsieur le Maire propose de participer pour un montant de 1 000 € à la création d'un collecteur des eaux usées situé rue de Lizy.

Accepté à l'unanimité.

- 6) Monsieur le Maire rappelle aux différents membres du conseil les vacances prises par chacun lors des élections qui auront lieu le dimanche 23 Avril.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 22h00